



PROGRAMME SSIAP 1

Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne

Public :

Toute personne désirant continuer d'exercer la fonction d'agent de sécurité incendie SSIAP 1.

Prérequis :

Avoir plus de 18 ans, Maîtrise du français, certificat médical, titulaire du SST ou équivalent

Nombre de stagiaires :

15 stagiaires maximum

Durée :

67 heures, hors examen (7 heures)

Lieu :

Savigny le temple

Méthodes pédagogiques :

Méthode heuristique, démonstrative, applicative, Exposés, exercices d'application, échanges

Validation :

QCM de 30 questions
Ronde incendie et levée de doute

Maintien des compétences :

36 mois

Modalité d'accès :

Signature de la convention

Modalité d'accès :

Signature de la convention

Référence réglementaire :

Arrêté du 2 mai 2005 modifié

Document pédagogique :

Livret



Contactez notre référent PSH pour les modalités pédagogiques et l'accessibilité

Objectif :

Exercer la fonction de SSIAP1 en prenant en compte les évolutions réglementaires et techniques, tenir son rôle d'agent de sécurité incendie, agir dans les limites de son action.

Contenu de la formation

1re partie : Le feu et ses conséquences (06h00)

Le feu
Comportement au feu

2e partie : Sécurité incendie (17h00)

Principes de classement des établissements
Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
Desserte des bâtiments
Cloisonnement d'isolation des risques
Évacuation du public et des occupants
Désenfumage
Éclairage de sécurité
Présentation des différents moyens de secours

3e partie : Installations techniques (09h00)

Installations électriques
Ascenseurs et nacelles
Installations fixes d'extinction automatique
Colonnes sèches et humides
Système de sécurité incendie

4e partie : Rôles et missions des agents de sécurité incendie (18h00)

Le service de sécurité
Présentation des consignes de sécurité et main courante
Poste de sécurité
Rondes de sécurité et surveillance des travaux
Mise en œuvre des moyens d'extinction
Appel et réception des services publics de secours
Sensibilisation des occupants

5e partie : Concrétisation des acquis (17h00)

Visites applicatives
Mises en situation d'intervention

Examen théorique et pratique devant un jury

QCM 30 questions (30 minutes)
Ronde avec anomalie et sinistres (15 minutes)